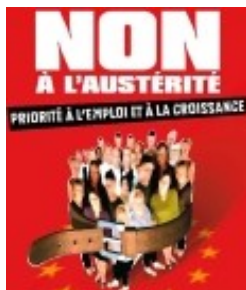


ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N ° 78 / 9 décembre 2010



15 DÉCEMBRE : L'EUROPE DES SALARIÉS CONTRE CELLE DE LA FINANCE

Répondant aux injonctions des marchés financiers et des agences de notations, les gouvernements de la plupart des pays de l'Union Européenne ont engagé des plans d'austérité sans précédent.

Orchestrées par la Commission Européenne, ces mesures visent à faire revenir à marche forcée les budgets des états membres sous la barre des 3 % de déficit et, d'ici 2014, à ramener l'endettement public de chaque état sous le plafond de 60% de leur PIB.

Les recettes appliquées sont partout les mêmes : gel ou réduction des salaires, affaiblissement de tous les mécanismes de protection sociale, recul de l'âge de départ en retraite et baisse des pensions, dérèglementation du travail, recul considérable de l'intervention publique. Dans ce cadre, les fonctions publiques et les services publics sont au coeur de la cible, avec plus d'un million de suppressions d'emplois programmées sur 3 ans, et l'abandon ou la privatisation de nombreuses missions.

Dans le même temps, les profits des entreprises et des banques ont repris leur folle course, accentuant encore les inégalités dans le partage des richesses à l'origine de la crise de 2008. Pour les libéraux qui gouvernent l'Europe, il s'agit de faire payer brutalement aux populations le prix de cette crise.

En France, le duo Sarkozy-Fillon applique cette politique de façon zélée. Réforme des retraites, suppression de plus de 130 000 emplois en quatre ans dans la fonction publique de l'Etat, remise en cause des statuts, RGPP et réorganisation territoriale...sont autant d'applications à notre pays du plan d'austérité européen.

Le projet de loi de finances (PLF) en discussion au parlement, qui prévoit le gel des salaires des fonctionnaires programmé sur trois ans, et plus de 130 000 nouvelles suppressions d'emplois, va encore aggraver cette dérive.

Partout, la colère s'exprime contre ces politiques régressives en matière sociale, porteuses de lourds dangers pour la croissance et pour l'emploi.

Après les Pays Baltes, la Roumanie, la Grèce, la France, l'Espagne, ce sont le Portugal et l'Irlande qui viennent de connaître des mobilisations sans précédent depuis 50 ans.

Il s'agit aujourd'hui de faire converger les mobilisations pour peser de manière décisive sur les choix politiques et imposer d'autres orientations pour une Europe au service des peuples et non des marchés financiers.

Après la plus importante euro-manifestation de l'histoire du syndicalisme européen à Bruxelles le 29 septembre dernier, la Confédération Européenne des Syndicats appelle à une nouvelle action le 15 décembre pour dire « NON à l'austérité, priorité à l'emploi et à la croissance en Europe »

Au niveau national, la CGT, la CFDT, la FSU, Solidaires et l'UNSA ont décidé d'interpeller ce jour là les décideurs politiques et économiques par des initiatives unitaires sur tout le territoire.

Le 15 décembre dans toute l'Europe, refusons le diktat des marchés, remettons l'Europe sur les rails du social.

**MANIFESTATIONS A 17 H
A NANTES ET SAINT-NAZAIRE**

ÉRIC SÈME SA ZONE

L'appel d'Eric Cantona à vider nos comptes bancaires n'était franchement pas de nature à ébranler le système. Il aura pourtant déclenché une série de déclarations officielles un rien paniquardes, de Lagarde à Barouin, de Bachelot au président de l'eurogroupe, le luxembourgeois Juncker, sur « l'irresponsabilité » de la proposition. Signe que ces gens là, qui ont décidé les aides considérables accordées sans contrepartie aux banques au plus fort de la crise, n'ont pas les fesses propres.

D'autres appellent à ouvrir des comptes dans des établissements bancaires « éthiques », moutons à cinq pattes du capitalisme ! Tout au plus y en a-t-il de moins rapaces que d'autres*.

Les racines de la crise se trouvent dans le mode de développement fondé sur la dévalorisation du travail, une pression permanente sur l'emploi, les salaires et les conditions de travail, la quête de la rentabilité financière à court terme.

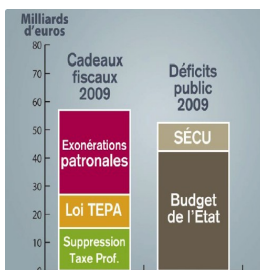
C'est cette politique qui doit changer, et cela renforce la nécessité de **créer un pôle financier public** dédié à l'investissement d'intérêt général et de long terme. Pour la CGT et sa Fédération des Finances cette proposition fait partie intégrante d'un ensemble couvrant plusieurs autres domaines : fiscalité, politique industrielle, développement solidaires des territoires.

Propositions détaillées et téléchargement :

<http://www.finances.cgt.fr/spip.php?article1012>

* Le Crédit coopératif par exemple, souvent cité comme différent et faisant sa pub là dessus, est une filiale du groupe Banques Populaires, présent comme les autres dans les paradis fiscaux.

LES CADEAUX ENTRETIENNENT L'AMITIÉ



A écouter les pleureuses du gouvernement et du MEDEF, la somme de nos **déficits** nous mettrait au bord de la banqueroute et justifierait les coupes sombres dans les dépenses sociales.

Mais **qui décide et à qui profitent** les cadeaux qui ont asséché les ressources de l'Etat ?

Qui entraîne la France dans l'impasse du dumping fiscal ?

49,5 %

C'est le **résultat de la liste CGT** à la première élection de Commission centrale paritaire pour les 573 **contractuels de droit public** à la DGFIP qui ont reconnu son engagement de longue date pour la défense des non-titulaires (taux de participation de 65,45 %).

Cette élection, en soi, constituait déjà une victoire pour la CGT puisque nous réclamions depuis des années que les contractuels, de plus en plus nombreux dans notre administration et particulièrement dans les services informatiques de la Centrale, aient la possibilité de faire valoir leurs droits face à leur employeur.

2667

C'est le nombre d'**emplois supprimés** à la DGFIP en 2011. C'est bien plus que le total d'agents dans un département comme le notre !

Les effets ne peuvent pas être neutres pour l'exercice de nos missions comme pour nos droits en matière de règles de gestion. La **déclinaison locale** sera connue très prochainement. Le sujet a été mis par la direction à l'ordre du jour d'un CTPD convoqué le 16 décembre.